

ANALYSE 2013

Pauvreté et inégalités mondiales : la migration au service de la justice



Publié avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Pauvreté et inégalités mondiales : la migration au service de la justice

Comment penser les relations entre pauvreté, inégalité et justice au niveau mondial ? Suffit-il, pour obtenir un monde plus juste, de faire baisser le nombre total de pauvres ? Faut-il viser un abaissement du pourcentage des pauvres par rapport à la population mondiale ? Ou encore réduire les inégalités de richesses entre nations ? Et si les écarts mondiaux sont importants, la migration, dans la mesure où elle a pour effet de réduire les inégalités, est-elle un instrument légitime pour parvenir à plus de justice ?

Réduction de l'extrême pauvreté : une évolution positive mais des résultats contrastés

Au Sommet pour le développement de l'an 2000, les chefs d'État se sont engagés sur huit objectifs du millénaire pour le développement à atteindre en 2015, le premier étant la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim¹. L'ONU a fixé le seuil d'extrême pauvreté à un revenu inférieur à 1,25 dollar par habitant/jour et la pauvreté à un revenu inférieur à 2 dollars par jour et par habitant. Où en est-on aujourd'hui ?

Au niveau mondial, la pauvreté régresse. Ainsi le nombre de personnes vivant sous le seuil d'extrême pauvreté s'est réduit de 1,9 à un peu moins de 1,3 milliard entre 1981 et 2008. Une évolution d'autant plus considérable, note l'Observatoire des inégalités, que dans le même temps la population mondiale a considérablement augmenté : nous étions 4,4 milliards en 1980 et nous sommes 7 milliards depuis 2011. Le taux d'extrême pauvreté a été ainsi réduit de moitié : **22,4% de la population mondiale vit aujourd'hui avec moins de 1,25 dollar** par jour contre 52% au début des années 80². En outre, si l'on considère la population mondiale vivant avec moins de 2 dollars par habitant et par jour (seuil de la pauvreté), on compte encore **2,9 milliards de pauvres, soit 41% de la population mondiale...**

Cette réduction de l'extrême pauvreté mondiale n'est pas également répartie sur la planète. Elle est avant tout le fait de quelques pays, principalement de la Chine. Ainsi 60% de la population chinoise vivait en-dessous du seuil d'extrême pauvreté en 1990. Ce taux n'est plus que de 16% en 2005 ! Or la Chine représente 30% de la population mondiale. En revanche, hors Asie, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a augmenté : 50% de la population sub-saharienne vit toujours dans l'extrême pauvreté, et de 1990 à 2005 100 millions supplémentaires ont rejoint la cohorte des très pauvres en Afrique.

L'ONU estime aujourd'hui que la première cible de l'objectif du millénaire : réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour, devrait être atteinte en 2015. Mais cela signifie, selon la Banque mondiale, qu'en 2015, 1 milliard de personnes vivront encore dans l'extrême pauvreté. L'ONU note en outre que les progrès accomplis pour réduire l'emploi précaire ont patiné après la crise économique et qu'au plan mondial un travailleur sur cinq vit avec sa famille dans la pauvreté

¹<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>

²Observatoire des inégalités : « la pauvreté dans le monde » article du 14 mai 2012. <http://www.inegalites.fr;>

extrême. Enfin sa troisième cible semble encore hors d'atteinte : en dépit de la réduction de l'extrême pauvreté, la proportion de **personnes souffrant de la faim stagne à 16 %, et près d'un quart des enfants de moins de 5 ans du monde en développement sont toujours sous-alimentés.**

Inégalités de revenus entre nations : l'écart se réduit mais les inégalités entre nations restent énormes

Selon l'Observatoire des inégalités, depuis dix ans **les revenus des habitants des régions du monde les plus pauvres s'accroissent plus vite que ceux des régions les plus riches.** Des pays en développement connaissent un essor économique important tandis que stagnent les pays anciennement développés³.

Ainsi, entre 2000 et 2010, le PIB annuel par habitant a augmenté de 7,6% en Amérique du Nord et de 11% dans l'Union européenne. Mais dans le même temps, le PIB annuel par habitant de l'Asie du Sud a augmenté de 72,4% et ceux de l'Asie de l'Est et du Pacifique de 62%.⁴ En Afrique sub-saharienne, c'est l'Angola et le Rwanda qui ont connu les améliorations les plus significatives, respectivement + 113% et + 60%.

Il serait faux de penser que nous assistons ainsi à une convergence des niveaux de vie dans le monde. Tout d'abord, le calcul par le seul PIB reste insatisfaisant aux yeux de nombreux économistes et ne signifie nullement un enrichissement automatique de la population. Tout dépend de la répartition des richesses à l'intérieur de chaque pays, comme on le verra plus loin. Par ailleurs, **les écarts de richesse entre nations restent gigantesques.** Ainsi le PIB par habitant au Danemark, pays qui n'a connu qu'une élévation très mesurée du PIB/habitant entre 2000 et 2010 (+ 2,60%) s'élève à 32 485 dollars, quand celui d'un habitant de la Chine (+ 155%) est de 6 810 dollars...**Au total, 20% de la population mondiale détient 90% des richesses**⁵.

Bref, comme le constate l'Observatoire des inégalités « on est loin d'une réelle convergence des niveaux de vie au niveau mondial et encore moins d'une éradication de la pauvreté qui implique à la fois une forte croissance de la richesse et un réel partage de ces richesses à l'intérieur de chaque pays ».

A l'intérieur de chaque pays, maintien d'importantes inégalités de revenus

Selon un rapport publié en 2011 par l'OCDE, « au cours des deux décennies qui ont précédé la crise économique mondiale actuelle, le revenu réel disponible des ménages a augmenté en moyenne de 1.7 % par an dans les 27 pays de l'OCDE. Dans une grande majorité de ces derniers, toutefois, **le revenu des 10 % de ménages les plus riches a progressé plus vite que celui des 10 % les plus pauvres,** de sorte que les inégalités de revenus se sont amplifiées. (...) Le revenu moyen du décile le plus riche de la population est aujourd'hui environ neuf fois celui du décile le plus pauvre, soit un ratio de 9 à 1. Ce ratio est toutefois

³Observatoire des inégalités, article du 28 février 2012 : « l'évolution des revenus par habitant dans le monde »

⁴Ibidem : Chine : + 155% ; Inde : + 83% ; Viêt-Nam + 77% (mais Japon : + 8%)

⁵<http://www.atd-quartmonde.org/Combien-y-a-t-il-de-pauvres.html>

très variable d'un pays à l'autre. Il est très inférieur à la moyenne de l'OCDE dans les pays nordiques et dans de nombreux pays d'Europe continentale, mais monte à 10 en Corée, en Italie, au Japon et au Royaume-Uni ; à 14 aux États-Unis, en Israël et en Turquie ; et à 27 au Chili et au Mexique⁶ ».

Pour calculer les inégalités de revenus à l'intérieur d'un même pays, les économistes appliquent le coefficient dit de Gini, soit un chiffre variant entre 0 et 1 : 1 exprimant l'inégalité maximum (un seul a tout et les autres n'ont rien) et 0 l'égalité maximum (tout le monde a le même revenu). Avec ce calcul, le pays le plus égalitaire au monde était en 2010 le Danemark (0,25), le plus inégalitaire la Namibie (0,71).

Au cours des vingt dernières années, si la pauvreté a globalement reculé dans le monde, si les pays pauvres ont plus rapidement que les pays riches augmenté leur richesse et leurs revenus, ce sont aussi ces derniers pays, et notamment **les pays dits « émergents » dans lesquels les inégalités de revenus se sont le plus fortement creusées**⁷. Ce phénomène n'a rien d'exceptionnel : il a déjà été constaté au cours du développement des nations industrialisées, la phase de décollage économique s'accompagne de la croissance des inégalités avant que celles-ci ne se résorbent partiellement.

Une étude de l'OCDE de 2012 « Gros plan sur les inégalités dans les économies émergentes ⁸ » constate ainsi que les inégalités de revenus sont plus fortes dans les pays émergents que dans la moyenne des pays de l'OCDE. Ainsi le coefficient de Gini de l'Afrique du sud (0,7) est près de deux fois supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE (0,36). Mais la situation diffère selon les pays : au Brésil et en Indonésie, une forte croissance de la production s'est accompagnée, entre 1990 et la fin des années 2000, d'un certain tassement des inégalités, contrairement à ce qui s'est passé en Afrique du Sud, Chine, Inde et dans la Fédération de Russie où le coefficient de Gini a progressé. Seule l'Argentine est restée à peu près stable de ce point de vue. L'exemple de la Chine est une fois encore très emblématique. Encore fortement égalitaire au milieu des années 80, c'est aujourd'hui le pays qui compte le plus de milliardaires après les États-Unis, (il est vrai quatre fois moins peuplé⁹).

⁶Disponible sur : www.oecd.org/els/social/inegalite; <http://www.oecd.org/fr/els/soc/49177707.pdf>

⁷Pays émergents : Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Chine

⁸<http://www.oecd.org/fr/els/soc/50164080.pdf>

⁹Observatoire des inégalités, article du 10 février 2012 « Les inégalités augmentent en Chine »

Les migrations au service de la justice

Persistance d'une pauvreté endémique, maintien des inégalités entre nations, croissance des inégalités à l'intérieur de chaque nation : on le voit, la première injustice qui frappe les hommes est celle qui les assigne à un lieu de naissance donné. On n'a pas la même chance de survie, ni les mêmes opportunités en termes de santé, d'éducation et de revenus, selon qu'on naît en Somalie ou en Norvège, sur la côte industrialisée de la Chine ou à l'intérieur des terres. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que ceux qui le peuvent cherchent à quitter leur pays ou leur région d'origine afin de trouver ailleurs une vie meilleure, pour eux et leur famille.

On le sait, ce ne sont pas les plus pauvres qui émigrent. Ceux-là sont surtout occupés à survivre tout simplement. Ils n'ont ni les réseaux, ni les ressources – économiques, familiales, sociales, éducatives – qui leur permettent d'aller tenter leur chance ailleurs. L'émigration est plutôt le fait des classes moyennes, urbaines, éduquées. Ce ne sont pas les pays les plus pauvres qui sont sources d'émigration, mais plutôt les pays à revenu moyen : Maroc, Turquie, Philippines, Mexique... Depuis plusieurs années les études de l'OCDE ont ainsi montré que, dans les court et moyen termes, le développement accroît l'incitation à émigrer, tandis que dans le long terme, le développement économique améliore le niveau de vie et rend l'émigration moins avantageuse.

Le rapport du PNUD de 2009 « Lever les barrières : mobilité et développement humain » a mis en évidence les **bénéfices engendrés par la mobilité humaine**, c'est-à-dire par la possibilité pour chacun de choisir son lieu de résidence, à l'intérieur comme à l'extérieur de son pays (214 millions de migrants internationaux, selon ce rapport, contre 740 millions de migrants internes)¹⁰. Ces bénéfices sont à concevoir en termes de ressources économiques, mais aussi de capital humain pour le pays d'origine.

Dans ces conditions, **favoriser la mobilité est une des conditions pour arriver à un monde plus juste**. En effet, selon **John Rawls**, la justice repose sur deux facteurs principaux: d'une part une répartition équitable, notamment une répartition équitable des possibilités (chances, opportunités, dotations) données à chacun, ce qui implique une lutte contre toutes les discriminations. D'autre part, cette répartition doit se faire selon le critère du « maximin » ou « maximisation du minimum » soutenable. Selon ce critère, les inégalités sociales et économiques ne sont acceptables que si elles sont attachées à des fonctions et des positions ouvertes à tous, dans des conditions d'égalité des chances, et si elles procurent le plus grand bénéfice aux membres les plus désavantagés de la société. L'objectif n'est donc pas l'égalité absolue mais plutôt la réduction des inégalités « injustes ». En d'autres termes, des inégalités sont acceptables dans la mesure où elles contribuent à améliorer le sort des moins avantagés. Or l'assignation géographique, si elle se transforme en contrainte insurmontable, du fait notamment de politiques migratoires excessivement restrictives, est particulièrement injuste puisqu'elle obère toute possibilité d'amélioration.

¹⁰Disponible sur : <http://hdr.undp.org/fr/rapports/mondial/rdh2009/>

La liberté de circulation est donc une des premières voies possibles pour parvenir à un monde plus juste, dans une mondialisation qui reste grevée par d'importantes inégalités.

Laure Borgomano,
Membre du Comité de Rédaction de Pax Christi,
Mars 2013

Cette analyse a fait l'objet d'un article dans notre publication
« Signes des Temps » de mars-avril 2013